

Réunions de concertation à destination des agriculteurs sur les zones humides du Boulonnais

Vérifiez si vous êtes concernés via la liste des parcelles auprès de la Mairie.

Réunion le 10 février, à la CCT2C – Le cardo à Marquise pour les communes suivantes :

Ambleteuse, Audresselles, Tardinghen, Bazinghen, Audinghen, Audembert, Leulinghen-Bernes, Wissant, Leubringhen, Wimereux, Beuvrequen, Maninghen-Henne, Pittefaux, Pernes-lès-Boulogne, Wacquinghen, Wimille

Réunion le 11 février, au PNR - Manoir le Huisbois à le West pour les communes suivantes :

Landrethun-le-Nord, Ferques, Caffiers, Hardinghen, Fiennes, Longueville, Crémarest, Belle-et-Houllefort, Bellebrune, Colembert, Boursin, Le West, Alincthun, Nabringhen, Henneveux, Rinxent, Marquise, Offrethun, Rety, Wierre-Effroy ;

